

Canada

CHECK AGAINST DELIVERY
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

STATEMENT BY

EARL TURCOTTE
HEAD OF THE CANADIAN DELEGATION

TO THE OPENING OF THE PREPARATORY COMMITTEE FOR THE
UN CONFERENCE TO REVIEW PROGRESS MADE IN THE IMPLEMENTATION
OF THE PROGRAMME OF ACTION TO PREVENT, COMBAT AND ERADICATE
THE ILLICIT TRADE IN SMALL ARMS AND LIGHT WEAPONS
IN ALL ITS ASPECTS

NEW YORK, 09 JANUARY 2006

DÉCLARATION DE

EARL TURCOTTE
CHEF DE LA DÉLÉGATION DU CANADA

LORS DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ PRÉPARATOIRE
DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES CHARGÉE D'EXAMINER
LES PROGÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DU
PROGRAMME D'ACTION DES NATIONS UNIES VISANT À PRÉVENIR,
COMBATTRE ET ÉLIMINER LE COMMERCE ILLICITES DES
ARMES LÉGÈRES SOUS TOUS SES ASPECTS

NEW YORK, LE 09 JANVIER 2006

Permettez-moi d'abord de vous féliciter, au nom de toute la délégation canadienne, de votre élection à la présidence de cette très importante réunion.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je suis toujours surpris par l'innocuité qui semble émaner de l'expression « armes légères », car nous savons tous très bien que l'impact collectif de ces armes sur les gens n'a rien de léger.

Il y a actuellement en circulation dans le monde plus de 600 millions d'armes légères, et des millions d'autres viennent s'ajouter à cet arsenal chaque année. La plupart sont utilisées de manière responsable et à des fins légitimes, comme la défense, l'application de la loi et la chasse, entre autres. Beaucoup d'autres cependant le sont à des fins illégitimes, avec des conséquences pour le moins horribles et tragiques.

L'an dernier, les armes légères ont, à elles seules, causé la mort de plus d'un demi-million de personnes, c'est-à-dire 10 000 par semaine. La grande majorité de ces victimes étaient des civils, et au moins le tiers ont péri dans des pays qui vivent pourtant en paix. Beaucoup d'autres personnes, peut-être des millions, ont aussi été touchées par les conséquences indirectes, mais non moins létales, de ces armes qui font obstacle au développement durable.

La prolifération et le mauvais usage des armes légères exacerbent la violence dans les pays en conflit, nuisent à la stabilisation post-conflit et aux efforts de renforcement de la paix, restreignent la prestation de l'aide humanitaire et le développement international sur le long terme, et contribuent aux crimes violents.

Aucun pays, aucune région et aucune collectivité n'est à l'abri. Et la situation ne s'améliore pas. À notre avis, il en sera ainsi tant que la communauté internationale – c'est-à-dire nous-mêmes - ne prendra pas, collectivement et consciencieusement, les mesures voulues pour appliquer intégralement le Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères adopté en 2001.

Nous nous sommes rencontrés à deux reprises depuis ce temps, lors des Réunions biennales des États en 2003 et de nouveau en 2005. En 2003, il était évident que les États étaient déterminés à procéder à la mise en œuvre du Plan d'action, même si, relativement parlant, peu de mesures avaient été prises en ce sens. Lorsque nous nous sommes réunis l'été dernier, d'autres mesures avaient été mises en branle, mais cela était loin de correspondre à ce que nous espérions et attendions tous quatre ans auparavant.

Cette année, nous tiendrons notre première Conférence d'examen quinquennale. Nous aurons alors, pour la première fois, la possibilité de faire le point sur nos réalisations et nos manquements, de partager les leçons apprises et d'apporter les correctifs voulus. Cette occasion extraordinaire nous permettra aussi d'établir un échéancier clair pour la

poursuite du processus onusien si nous voulons accélérer la cadence et produire des résultats substantiels et concrets au cours des cinq années qui suivront.

Comme il se doit, nous examinerons à la fois le processus et les questions de fond. Pour ce qui est du processus, le Canada estime que la formule des réunions biennales, sauf les années d'examen, est simplement inadéquate et ne permet pas d'accorder au dossier des armes légères toute l'attention qu'il mérite. C'est pourquoi nous ferons circuler et soumettrons à la Conférence d'examen un court document de travail proposant, entre autres, l'adoption d'un programme de travail intersessionnel de nature informelle, dans le cadre duquel nous nous réunirions deux fois l'an pour élaborer des idées et des recommandations qui seraient ensuite débattues lors des réunions officielles des États et lors des Conférences d'examen. Nous pourrions axer les discussions sur des ensembles précis de sous-dossiers thématiques - peut-être sur le modèle présenté dans le document soumis par le Président le 20 décembre 2005.

En outre, nous recommandons la création d'au moins un groupe de contact pour les communications et la mobilisation des ressources, afin d'élaborer des stratégies pour l'adoption des moyens nécessaires à la mise en œuvre de nos idées.

Des propositions analogues ont été faites dans le passé par d'autres délégations, l'ONU et la société civile, et nous examinerons avec plaisir toute autre option susceptible de faire progresser le dossier.

Monsieur le Président, le Programme d'action des Nations Unies est un document cadre d'une grande utilité, une assise sur laquelle nous pouvons et devons bâtir.

Dans certains cas, cela supposera la négociation d'accords subsidiaires assortis d'obligations réelles et d'objectifs incontournables. Dans d'autres, il conviendra davantage d'établir des lignes directrices reflétant les meilleures pratiques internationales.

Certains domaines thématiques importants requièrent une attention plus soutenue : i) le contrôle des transferts et le courtage illicite; ii) la réglementation nationale, y compris la possession d'armes par des civils; iii) l'utilisation appropriée des armes légères par les officiels et agents de sécurité nationaux; iv) la gestion et la destruction des stocks; et v) le désarmement et la démobilisation des combattants, ainsi que leur réintégration complète dans la société civile.

Nous devons mieux comprendre et gérer les facteurs qui, au départ, accentuent la demande pour de telles armes, y compris le genre, car ce sont les hommes, et plus particulièrement les jeunes gens, qui sont les principaux auteurs et victimes des actes de violence impliquant des armes à feu.

Il nous faut examiner plus en détail les liens qui existent entre les armes légères et les autres domaines touchant à la paix et à la sécurité humaine, aux droits humains et au développement international.

Nous devons également renforcer le partenariat international qui s'est forgé sur cette question – un partenariat composé de gouvernements, de l'ONU, d'institutions financières internationales, d'organisations internationales comme le CICR, ainsi que d'ONG de tous les coins de la planète et de personnes représentant l'industrie et même les propriétaires d'armes à feu – et nous réjouissons de leur participation à cette réunion et à la Conférence d'examen.

Nous devons continuer à cultiver l'ouverture, la transparence et l'inclusivité dans nos délibérations, tout en respectant les différences évidentes au chapitre des rôles et des responsabilités.

Nous devons respecter le droit qu'ont les nations de se protéger elles-mêmes, celui qu'ont les producteurs, courtiers et détaillants légitimes de faire des affaires, et celui qu'ont les personnes responsables de posséder et d'utiliser des armes à feu dans le cadre de paramètres bien définis.

Nous devons établir un consensus sur la marche à suivre, tout en restant déterminés à maintenir les normes les plus élevées possibles concernant nos attentes pour les années à venir, et suivre le rythme le plus rapide que la communauté internationale est capable de supporter.

Enfin, nous devons agir, délibérément mais avec prudence, ainsi que dans le respect du droit international humanitaire et des principes de la civilité humaine, pour mettre un terme au carnage provoqué par la mauvaise utilisation des armes légères.

Bref, Monsieur le Président, nous devons redoubler d'effort pour honorer la promesse du Programme d'action des Nations Unies et, ce faisant, protéger les innocents partout dans le monde.

La délégation du Canada envisage avec plaisir la perspective de travailler à cette fin avec tous les représentants réunis ici.

Merci.